DÉCISION N° 612 / 2025

confiant mandat spécial à Monsieur Geoffrey SCHUTZ

Nous soussignés, François GROSDIDIER, Président de l'Eurométropole de Metz,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération en date du 15 juillet 2020, par laquelle le conseil de l'Eurométropole de Metz a donné délégation à son Président,

Considérant l'intérêt de cette mission pour l'Eurométropole de Metz,

DÉCIDONS:

- de confier mandat spécial à Monsieur Geoffrey SCHUTZ, Conseiller Délégué de l'Eurométropole de Metz, pour participer à la Journée régionale de la santé des jeunes du Grand Est qui se déroulera le 9 octobre 2025 à Reims.
- De prendre en charge les frais éventuels engagés dans le cadre de cette mission.

0 7 OCT. 2025 Fait à Metz, le

Le Président

François GROSDIDIER Maire de Metz

Conseiller Régional du Grand Est Membre Honoraire du Parlement

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-200039865-20251007-Decis612-2025-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/10/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

